

MARCHES PUBLICS DE PRESTATIONS DE SERVICES

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

COMMUNE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE
Place de l'Hôtel de Ville – BP 72
SAINT-PIERRE-EN-DIVES
14170 SAINT-PIERRE-EN-AUGE

OBJET DU MARCHE

**ENTRETIEN DES ESPACES VERTS 2020/2021
DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-EN-AUGE**

Procédure Adaptée

Date et heure limites de remise des offres :
Le lundi 17 février 2020 à 14 heures

N° MARCHE : **2020003**

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - Localisation des travaux

ARTICLE 2 – Objet du CCTP

➤ Zone 1 :

*Ammeville-L'Oudon
Garnetot-L'Oudon
Grandmesnil-L'Oudon (Calvaire de la Billette)
Montpinçon-L'Oudon*

*Hiéville
Ouville la Bien Tournée
Saint Pierre sur Dives
Vieux Pont en Auge*

➤ Zone 2

*Berville-L'Oudon
Ecôts-L'Oudon
Grandmesnil-L'Oudon (Hors Calvaire de la Billette)
Lieury-L'Oudon
Ntre Dame de Fresnay-L'Oudon
St Martin de Fresnay-L'Oudon
Tôtes-L'Oudon*

Vaudeloges

ARTICLE 3 - Objectifs et attentes

ARTICLE 4 - Documents contractuels

ARTICLE 5 - Qualification de l'Entreprise

ARTICLE 6 - Modalités de révision des cahiers de clauses techniques particulières

ARTICLE 7 - Durée du marché

ARTICLE 8 - Suivi d'exécution

ARTICLE 9 - Obligations

ARTICLE 1- LOCALISATION DES TRAVAUX

Les documents constituant le marché sont :

Le présent C.C.T.P. a été réalisé afin que l'Entreprise puisse saisir l'esprit dans lequel ces travaux d'entretien d'espaces verts sont à exécuter et établir une offre en toute connaissance de cause en utilisant au mieux ses propres capacités techniques

La Commune de Saint-Pierre-en-Auge entend confier l'entretien d'une partie de ses espaces verts à des prestataires. A cet effet, 2 zones correspondant à 2 lots ont été définies.

- **Lot 1 – Zone 1** =
- Communes déléguées :
L'Oudon (sections de Commune : *Ammeville, Garnetot, Grandmesnil (Calvaire de la Billette), Montpinçon, Hiéville, Ouille la Bien Tournée, Saint Pierre sur Dives, Vieux Pont en Auge*)
- **Lot 2 – Zone 2** =
- Communes déléguées :
L'Oudon (sections de Commune : *Berville, Ecôts, Lieury, Grandmesnil (hors Calvaire de la Houlette), Ntre Dame de Fresnay, St Martin de Fresnay, Vaudeloges*)

ARTICLE 2 - OBJET DU CCTP

Le présent CCTP a pour objet de définir l'étendue des prestations à prévoir par le Titulaire du marché pour mener à bien l'entretien desdits espaces verts cités précédemment.

Tonte et débroussaillage : Entretien régulier de sorte que la hauteur du gazon soit de 8 cm.

Tailles des haies : 1 à 2 fois / an minimum selon les essences

Eglises et cimetières : (surface des cimetières = église, tombes, pelouse et gravier compris)

- Entretien régulier : tontes, taille, traitement phytosanitaire, entretien des allées (ratissage...).
- **Entretien exceptionnel** : à l'occasion des cérémonies (mariage, inhumation, commémoration) et pour chaque festivité religieuse (Rameaux et Toussaint)

Les déchets verts sont évacués en centres de traitement agréés choisis par l'entrepreneur. Ce dernier devra le justifier à la Commune.

A) Lot 1 - Zone 1

AMMEVILLE - L'LOUDON

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	*Surfaces en m ²	*Longueur (ml)	*Hauteur (ml)
AMMEVILLE			
Ecole + logement et Salle des fêtes (pelouse et gravier)	1 585	34	2.00
Cimetière (gravier, pelouse intérieure & extérieure + tour du mur extérieur)	1 469		

*Estimation – visite obligatoire

GARNETOT - L'LOUDON

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	*Surfaces en m ²	*Longueur (ml)	*Hauteur (ml)
GARNETOT			
Cimetière (gravier + pelouse)	1 390	148,00	1,80
Mairie (+ autour du banc en extérieur)	166	67,00	1,30

*Estimation – visite obligatoire

MONTPINCON - L'LOUDON

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	*Surfaces en m ²	*Longueur (ml)	*Hauteur (ml)
MONTPINCON			
Cimetière (gravier + pelouse)	1 400	30,50	1,50
		16,50	0,80
		15,00	2,50
Parking de l'église	460		
Chemin côté de l'église	320		

*Estimation – visite obligatoire

GRANDMESNIL - L'LOUDON (Calvaire de la Billette)

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	*Surfaces en m ²	*Longueur (ml)	*Hauteur (ml)
GRANDMESNIL			
Calvaire de la billette	437	12,00	1,50

*Estimation – visite obligatoire

HIEVILLE

COMMUNES	<i>Tontes et/ou gravier</i>	Haies	
	<i>*Surfaces en m²</i>	<i>*Longueur (ml)</i>	<i>*Hauteur (ml)</i>
HIEVILLE			
Mairie + Parterre devant	52	6	2,20
Parking de l'église (gravier et pelouse)	231	10	1.00
Cimetière (gravier + pelouse)	1 600		
Carrefour d'Harmonville	437		
Rue du Clocher (haie de photinias 66 ml) (cotoneaster 80ml)		146	1.30

***Estimation – visite obligatoire**

OUVILLE LA BIEN TOURNEE

COMMUNES	<i>Tontes et/ou gravier</i>	Haies	
	<i>*Surfaces en m²</i>	<i>*Longueur (ml)</i>	<i>*Hauteur (ml)</i>
OUVILLE LA BIEN TOURNEE			
Mairie (gravier)	218	33,5	2.50
		5.5	1.80
Cimetière (gravier + pelouse)	1 200		
Parking église et berme jusqu'au pont	600		
Carrefour Moulin	690	28	2
Carrefour BUHOT - MARAIS	610		

***Estimation – visite obligatoire**

SAINT PIERRE SUR DIVES

COMMUNES	<i>Tontes et/ou gravier</i>	<i>Haies</i>	
	<i>*Surfaces en m²</i>	<i>*Longueur (ml)</i>	<i>*Hauteur (ml)</i>
SAINT PIERRE SUR DIVES			
Entrée ville D4 (ancienne rte de Livarot)	2 520		
Entrée ville D16 (venant de Falaise) + zone des Tanneries	7 794		
Du rond-point (LIDL) au Pont SNCF et du rond-point (LIDL) vers Crèvecœur\$* jusqu'au panneaux sortie de Ville (fossé + allée + talus)	7 493		
Base de Canoë Kayak + extérieur Station d'épuration et bord de rivière (débroussaillage)	2 515	105	1,25
		12	2
		24	8
Rue Fernand Chevalier	570		
Lotissement des Ruettes	12 000		

***Estimation – visite obligatoire**

VIEUX-PONT-EN-AUGE

COMMUNES	<i>Tontes et/ou gravier</i>	<i>Haies</i>	
	<i>*Surfaces en m²</i>	<i>*Longueur (ml)</i>	<i>*Hauteur (ml)</i>
VIEUX PONT EN AUGE			
Mairie - salle de réception + cour logement - Terrain de boules (gravier + pelouse) (haies sur 1 seule face = 199 m)	3 900	11	2,00
		17.50	1,50
		199	2,50
Terrain: Calvaire (Christ) - Lavoir - Réserve à Incendie	2 400	98	3,00
		24	1,00
Entretien des deux côtés de route (Mairie à Carrefour)	195	145	2,00
Calvaire (Vierge)	400	100	1,60
Cimetière (gravier + pelouse) & parking	2 880	28	2,00
		30	1,00

***Estimation – visite obligatoire**



B) Lot 2 - Zone 2

BERVILLE - L'OUDON

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	*Surfaces en m ²	*Longueur -- *(ml)	*Hauteur (ml)
BERVILLE			
Ancienne école arrière Mairie (Haie de 100 ml sur une seule face)	736	7 100	1.50 2.50
Terrain évolution	2 250		
Calvaire (gravier + haie)	150	19,00 54,50	1,20 2,00
Cimetière (gravier + pelouse)	1 360		
Chemin du cimetière & parking (Chemin de l'église St Jacques le Mineur)	480		
Nouvelle entrée cimetière Rte de Hiéville (= gravier 600 m ² + pelouse) hors gazon fleuri (330 m ²)	2 441		

*Estimation – visite obligatoire

ECÔTS – L'OUDON

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	*Surfaces en m ²	*Longueur (ml)	*Hauteur (ml)
ECOTS			
Cour de l'ancienne école (gravier)	260		
Calvaire (abri bus) (pelouse + haie +gravier)	24	35,00	1,30
Allée menant à l'église	190		
Parking de l'église (gravier)	313		
Pont de l'Oudon	511		
Cimetière + mur des 2 côtés	1 664		
Calvaire (le christ) (gravier + haie)	49	8,00	2,00

*Estimation – visite obligatoire

GRANDMESNIL - L'LOUDON (hors Calvaire de la Billette)

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	*Surfaces en m ²	*Longueur (ml)	*Hauteur (ml)
GRANDMESNIL			
Cimetière (gravier + pelouse + mur extérieur)	1 000		
Parking Cimetière – Réserve Incendie	1 360	87,00	2,10
Calvaire Rte des moutiers en Auge	23		
Monument aux morts	65		

***Estimation – visite obligatoire**

LIEURY – L'LOUDON

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	*Surfaces en m ²	*Longueur (ml)	*Hauteur (ml)
LIEURY			
Lotissement	18 980	60,00	2,00
		299,00	1,00
		10,00	1,60
Ancienne école + mur extérieur	455		
Cimetière (gravier + pelouse + mur extérieur)	1 000		
Lavoir + Emplacement containers et carrefour	720		
Chemin piétonnier (vers lavoir)	219		
Calvaire	26	10,60	1,60
Carrefour central	220		

***Estimation – visite obligatoire**

NOTRE DAME DE FRESNAY - L'LOUDON

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	*Surfaces en m ²	*Longueur (ml)	*Hauteur (ml)
NOTRE DAME DE FRESNAY			
Cimetière (gravier + pelouse + mur extérieur)	2 200		
Parking de l'église (talus + gravier)	430		

***Estimation – visite obligatoire**

SAINT MARTIN DE FRESNAY - L'LOUDON

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	*Surfaces en m ²	*Longueur (ml)	*Hauteur (ml)
SAINT MARTIN DE FRESNAY			
Cour de la Mairie (gravier)	180		
Cimetière (gravier + pelouse + mur extérieur)	1 500	5,20 6,30	0,50 1,50
<u>En face cimetière</u> (gravier + talus)	145		
Talus et chemin allant à la rivière	110		
Calvaire (rocher + gravier + lierre)	50		
Arrêt de bus	70		
Calvaire Vierge	32		
Aire de Pique-Nique	830		

***Estimation – visite obligatoire**

TÔTES – L'LOUDON

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	*Surfaces en m ²	*Longueur (ml)	*Hauteur (ml)
TOTES			
Parking du Cimetière (gravier 450 m ² + pelouse + massif)	933		
Cimetière (gravier + pelouse + mur extérieur)	900		
Calvaire (D102 en direction du chemin Pesnel)	30	44	1,40
Calvaire (chemin du haut de Tôtes – D 251 Ferme de Livet)	20	6	2,00

***Estimation – visite obligatoire**

VAUDELOGES – ABBEVILLE – REVEILLON

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	<i>*Surfaces en m²</i>	<i>*Longueur (ml)</i>	<i>*Hauteur (ml)</i>
VAUDELOGES			
Arrêt de bus - Rte de Tôtes	158	1,00	1,00
Arrêt de bus et parking de l'église (pelouse + massif)	250		
Mairie (gravier + pelouse + massif + mur extérieur)	720		
Salle des Fêtes (gravier et pelouse)	1 522	36,00	1,50
		38,00	3,00
		107,00	2,00
Cimetière (gravier + pelouse + mur extérieur)	1 245		
Mur face à l'église	23		
Calvaire (gravier)	70	18,00	1,80

COMMUNES	Tontes et/ou gravier	Haies	
	<i>*Surfaces en m²</i>	<i>*Longueur (ml)</i>	<i>*Hauteur (ml)</i>
VAUDELOGES - ABBEVILLE			
Cimetière (gravier + pelouse)	1 195		
Extérieur cimetière	1 025		

COMMUNES	Tontes	Haies	
	<i>*Surfaces en m²</i>	<i>*Longueur (ml)</i>	<i>*Hauteur (ml)</i>
VAUDELOGES - REVEILLON			
Cimetière (gravier + pelouse)	880		
Arrêt de bus	323		

***Estimation – visite obligatoire**

ARTICLE 3 - OBJECTIFS ET ATTENTES

Les entreprises ont l'obligation de prendre connaissance des lieux afin d'établir leur offre. Le titulaire ne pourra se prévaloir d'aucune prestation complémentaire consécutive à une mauvaise prise de connaissance de la consistance des prestations ou de l'environnement de chaque site d'intervention.

Cf. à l'article 4.4 du RC, deux visites seront organisées :

- **Mardi 4 février 2020 pour le lot 1 et,**
- **Mercredi 5 février 2020 pour le lot 2**

Prendre rendez-vous auprès de M. ARSENE dit BUNEL, Responsable service Espaces Verts au 06.84.14.79.95 ou au Centre Technique Municipal au 02.31.20.86.46.

Une attestation sera remise aux candidats ; cette dernière devra être jointe impérativement à l'offre.

Il appartiendra au Titulaire d'intégrer toute sujétion afin d'assurer l'ensemble des prestations décrites au présent cahier des charges.

ARTICLE 4 - QUALIFICATION DE L'ENTREPRISE

Pour la réalisation des prestations objet du présent marché, les pièces techniques peuvent faire référence pour certains aspects du marché à des normes ou à d'autres documents équivalents accessibles aux candidats (notamment des agréments techniques ou autres référentiels techniques élaborés par des organismes de normalisation) et pour d'autres à des performances ou exigences fonctionnelles.

Quelle que soit la nature de la spécification technique, le candidat devra être en mesure de prouver, par tout moyen approprié, que les solutions qu'il propose respectent de manière équivalente cette spécification lorsque celle-ci est fondée sur des normes ou qu'elles permettent d'atteindre les performances ou exigences fonctionnelles fixées par le pouvoir adjudicateur.

ARTICLE 5 - MODALITES DE REVISION DES CAHIERS DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

En cas d'évolution des normes ou de modification des performances ou exigences fonctionnelles pendant l'exécution du marché, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité, par voie d'avenant et à condition qu'il n'y ait pas de bouleversement de l'économie générale du marché, de modifier les clauses afférentes au cahier des clauses techniques particulières pour une mise à jour des spécifications techniques

Le Titulaire devra alors être en mesure de prouver, par tout moyen approprié, que les solutions qu'il propose respectent de manière équivalente la nouvelle spécification technique lorsque celle-ci est fondée sur des normes ou qu'elles permettent d'atteindre les performances ou exigences fonctionnelles fixées par le pouvoir adjudicateur, sous peine de résiliation amiable du marché.

ARTICLE 6 - DUREE DU MARCHÉ

Le présent contrat prendra effet à compter du 1^{er} mai 2020 et se terminera au 31 décembre 2021.

ARTICLE 7 - SUIVI D'EXECUTION

L'Entrepreneur devra obligatoirement signaler préalablement toute intervention à la Commune de Saint-Pierre-en-Auge par tout moyen (Téléphone, courriel, fax...) validant ainsi l'intervention. Ce bordereau de suivi, mensuel, devra être adressé au plus tard le 10 mois suivant.

Il précisera la date et le type d'interventions réalisées. Celui-ci après vérification apposera cachet et signature sur un bordereau de passage validant de ce fait la ou les prestations exécutées.

Exemple de bordereau de suivi

Date	Heures	DESCRIPTIONS PRESTATIONS				Signature	Signature	Observations
		Ramassage des déchets	Tonte	Désherbage	Taille			
				Allées	des arbres	des arbustes haies...	Titulaire	Commune de St Pierre en Auge

L'Entreprise prendra soin de déléguer un interlocuteur unique pour correspondre avec le représentant du service gestionnaire.

Un bilan annuel sera effectué avant la date anniversaire du contrat afin de procéder au renouvellement des végétaux s'il en était besoin.

ARTICLE 8 – OBLIGATIONS

L'Entreprise aura à mettre en œuvre des moyens matériels performants et en suffisance, ainsi que du personnel qualifié afin de pouvoir assurer un avancement normal des prestations, et de satisfaire la qualité irréprochable de ses prestations.

Une planification des interventions pourra être demandée au Titulaire du marché.